



De la RSE des PME-TPE en Pays de la Loire

Le colloque « COMP-RSE » était organisé le 21 octobre 2015 par deux écoles nantaises - l'une de management, Audencia, l'autre d'ingénieurs, l'École centrale de Nantes - en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, pionnière en matière de responsabilité sociétale des entreprises. Ce colloque avait pour thème « Compétences et dispositifs de formation pour la RSE » et, de fait, a porté aussi sur des expériences plus générales de RSE dans des PME et entreprises artisanales. Nous avons eu l'honneur de participer à la conférence finale et, sans pouvoir rendre compte de toute la richesse de cette journée, partageons ici quelques notes et réflexions.

Des PME, des artisans opèrent des actions qui se réfèrent à la RSE. A l'origine de cette démarche, on trouve toujours les convictions du dirigeant, que ce soit en matière d'évitement des déchets, d'appel à des fournisseurs locaux de qualité, de lutte contre les discriminations, de recherche du bien-être des salariés. Ces pionniers trouvent un accompagnement à la Chambre des Métiers avec des échanges entre pairs ; la Région comme Nantes Métropole s'efforcent de soutenir ces initiatives.

Une certaine formalisation de la RSE est parfois demandée par des clients, les grands groupes soumis à reddition extrafinancière. Cette formalisation peut poser problème aux dites PME qui ne disposent pas toujours des moyens humains et financiers pour ce faire. Pour résoudre ce problème, des aides publiques peuvent permettre l'intervention de consultants.

L'optimisme revendiqué des organisateurs se base sur la conviction que l'adoption de pratiques RSE est bonne pour le *business*, via la motivation des salariés, la bonne réputation de l'entreprise et les relations confiantes avec l'environnement économique. Cette lecture nous paraît devoir être nuancée. D'une part, nombre d'initiatives nous paraissent relever simplement d'une bonne gestion ; d'autre part, la volonté de s'inscrire dans la RSE n'est pas exempte de contradictions et de dilemmes. Et si les pratiques RSE étaient systématiquement profitables, on peut penser qu'elles seraient plus répandues. Trois cent cinquante PME sont engagées dans une démarche RSE et l'objectif du Conseil régional est de passer à cinq cents, or d'après l'INSEE, il y a dans cette région environ 1500 ETI, 9500 PME et 135 000 microentreprises. C'est dire que les pratiques RSE ne sont pas encore un effet de masse. D'autre part, certaines pratiques classifiées RSE ne sont pas dépourvues d'ambiguïté : l'adoption de circuits courts évite les frais de transport et diminue les émissions de CO₂, elle soutient l'emploi local mais au détriment de l'emploi plus lointain, ce qui peut aussi correspondre au rejet de l'étranger, même proche. Le « en-groupe » contre le « hors-groupe », dirait un sociologue.

Néanmoins, malgré ses ambiguïtés, la RSE, déclinaison microéconomique du développement durable, gestion attentive des externalités, est une belle aventure qui tente de plus en plus de PME.

Marie-Noëlle Auberger (mna@gestion-attentive.com)

L'offre de RSE en Pays de la Loire

L'offre vers les petites et moyennes entreprises en matière de RSE se développe en Pays de la Loire, comme l'explique le professeur **André Sobczak**, titulaire de la Chaire « PME et Responsabilité Globale » à Audencia. Avec ce développement se pose la question de la cohérence et donc du référentiel. **Un tel référentiel pour la RSE a été élaboré il y a trois ans par Audencia et la Région**, organisé en cinq domaines : le social, l'environnement, l'économie, le territoire, la gouvernance ; chacun de ces cinq axes comportant trois principes d'action. La Région met en cohérence avec ce référentiel les aides qu'elle distribue et sa politique de marchés publics.

Quelles compétences ?

Les compétences nécessaires pour mettre en place une politique RSE dans l'entreprise ne sont pas seulement celles du dirigeant mais ce l'ensemble de l'entreprise, explique **Denis Coëdel**, qui a réalisé l'étude « *Quelles compétences pour la RSE dans les PME et TPE ? Étude auprès des parties prenantes en Pays de la Loire* ». Pour lui, la catégorie d'entreprise la plus intéressante à étudier s'est révélée être celle des petites entreprises (de 10 à 49 salariés) plus que les très petites entreprises ou les entreprises de taille intermédiaire.

Les conclusions de l'étude sont importantes : d'abord, **il n'existe pas de compétences spécifiques pour la RSE, en revanche, de nombreuses compétences sont nécessaires pour développer une démarche RSE**. Ces compétences ont été regroupées en trois familles de « méta-compétences » par les auteurs : Penser la RSE et organiser la RSE ; Agir collectivement pour la RSE (dialoguer avec les parties prenantes) ; savoir développer ses compétences sur la RSE. Mais la compétence la plus indispensable est « donner du sens »

Pour acquérir ces compétences, les freins que ressentent les PME sont le manque de temps et l'impression que « cela coûte trop », c'est pourquoi les auteurs ont mis au point des outils d'autodiagnostic qu'ils proposent aux dirigeants intéressés, comprenant d'abord un quizz puis un test complet.

La RSE comme source d'efficacité

Les PME sont aujourd'hui des entreprises complexes et qui s'intéressent à la RSE, souligne Philippe Le Duault, administrateur de la CGPME

Pays de la Loire. Alors que les collectivités rattachaient leur Agenda 21 à leur service Communication, les entreprises le plaçaient sous l'égide du service Qualité. Comme de nombreuses grandes entreprises mettent des clauses RSE dans leurs appels d'offres, les PME *B to B* doivent intégrer cette donnée dans leurs processus. Lorsque c'est fait, elles ont alors tout intérêt à valoriser leur démarche et à faire pression pour l'insertion de clauses RSE dans les marchés publics.

La RSE est un métier pour le groupe d'audit, de conseil et d'expertise comptable KPMG, explique le *senior manager* Cyprien Schneider. Dans les années 1990, le cabinet de conseil s'est intéressé à l'environnement puis a investi un champ plus large. Il établit aujourd'hui un *reporting* extra financier pour des entités de plus en plus nombreuses, conseille des entreprises afin de les aider à réconcilier convictions et difficultés pratiques, en termes de temps, de coûts, de compétences. L'expert souligne que l'étude montre bien que la RSE ne nécessite que peu de compétences spécifiques et que celles qui sont nécessaires, comportementales plus que techniques, sont facilement accessibles. Il faut dépasser l'engagement personnel du dirigeant pour impliquer les salariés, ce qui donnera retour sur investissement, les compétences acquises dans un tel projet servant d'une manière générale.

Une évaluation AFNOR sur ISO 26000 coûtant beaucoup trop cher pour une PME. Nantes Métropole a développé un portail RSE qui permet aux petites entreprises de travailler en réseau.

Sébastien Bolle, référent RSE pour la CFE-CGC Pays de la Loire et ambassadeur des salariés à la Plateforme RSE Nantes Métropole, et Émilie Brun-Jouini, qui est passée de l'AFNOR où elle travaillait sur ISO 26000 à cette même organisation syndicale, affirment notamment que l'implication des salariés en amont conduit à leur adhésion à la démarche et ainsi à l'efficacité. La Plateforme Nantes Métropole reprend en la matière les recommandations de la Plateforme nationale RSE : **inscrire la démarche RSE dans un projet d'entreprise**, ce qui permet de partager une vision ; **impliquer les salariés et leurs représentants le plus en amont possible** dans la démarche et les former ; **inscrire les démarches de RSE dans le dialogue social** et prévoir un rendez-vous formalisé une fois par an ; **assurer une communication interne préalable à toute communication externe** sur la démarche RSE ; **associer les salariés à la réussite des démarches RSE et à la performance** globale de l'entreprise, notamment par les accords d'intéressement.

L'autodiagnostic

La première famille de compétences, « penser la RSE » regroupe l'ensemble des compétences nécessaires à la définition de la stratégie RSE de l'entreprise.

Les trois métacompétences associées sont :

Anticiper les évolutions de l'entreprise et de son environnement

Dans le travail de définition d'une stratégie RSE, savoir anticiper les évolutions de l'entreprise et de son environnement prend une place primordiale : l'anticipation permet de développer une vision stratégique et prospective de son environnement et de distinguer les options d'évolutions possibles pour son entreprise.

Analyser ses pratiques, son réseau et la complexité de son environnement

Base pour la définition d'une stratégie RSE, le travail d'analyse de l'entreprise, de son activité et de son environnement soutient l'ensemble de la démarche.

Être capable de se remettre en cause et d'arbitrer des choix complexes

Définir une stratégie RSE exige de pouvoir changer de logique : savoir se remettre en cause, savoir déjouer les préjugés, explorer de nouvelles frontières,...

La seconde famille de compétences, « Agir collectivement pour la RSE » regroupe l'ensemble des compétences nécessaires à l'association des parties prenantes à la stratégie RSE de l'entreprise.

Les trois métacompétences associées sont :

Dialoguer avec ses parties prenantes et considérer leurs intérêts singuliers

Identifier et prendre en compte l'ensemble des parties prenantes impactées par les activités de l'entreprise est la première condition à leur association.

Donner du sens aux actions et aux finalités de l'entreprise

Pour fédérer les parties prenantes, tant internes qu'externes, l'entreprise doit savoir donner un sens à son action.

Impliquer l'ensemble de ses parties prenantes

Enfin, pour garantir une mise en œuvre collective de la démarche RSE, l'entreprise doit savoir s'associer avec l'ensemble de ses parties prenantes pour améliorer les impacts positifs de son action et en diminuer les impacts négatifs.

La troisième famille de compétences, « organiser la RSE » regroupe l'ensemble des compétences nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie RSE de l'entreprise. Les compétences les plus techniques ne sont cependant pas incluses dans ce référentiel.

Les deux métacompétences associées sont :

Valoriser ses ressources, leurs usages et les résultats de l'entreprise de manière responsable

Cette méta-compétence est relative à la gestion et à la valorisation de l'ensemble des ressources (matérielles, humaines ou financières) de l'entreprise : par exemple contribuer à l'épanouissement et au bien-être de ses employés, éviter les gaspillages, ... Il s'agit aussi de savoir communiquer sur ses comportements et produits responsables.

Mettre en œuvre une action responsable

Mettre en place une démarche RSE, c'est aussi savoir suivre de nouvelles procédures de certification par exemple, mais aussi définir et mesurer de nouvelles actions et leurs impacts.

Innover dans les technologies, les processus et les finalités du travail

Enfin, cette méta-compétence réunit l'ensemble des capacités d'innovations responsables que ce soit par exemple au niveau du produit au travers de l'écoconception, des processus au travers de nouvelles organisations du travail ou dans la finalité de l'action de l'entreprise au travers de la définition d'un nouveau business model responsable...



Histoires de RSE chez des PME TPE en Pays de la Loire

Dans un atelier, des exemples d'intégration de la RSE.

Un fabricant de luminaires a réintégré dans la région la production des coques en plastique en co-développement avec un fournisseur local. Il songe à passer à l'économie de la fonctionnalité et à ne plus vendre des luminaires mais le service d'éclairage, en restant propriétaire du matériel.

Belle histoire donc mais ne s'agit-il pas de saine gestion plus que de RSE ?

L'armateur d'un bateau sur lequel travaillent sept salariés souhaite passer du chalut à la senne danoise, une technique moins coûteuse en carburant qui en sus permet de pêcher du poisson de meilleure qualité et d'espèces plus

nombreuses. Comme il sait ses marins rétifs au changement, plutôt que de leur imposer la nouvelle technique, il les envoie une semaine en Islande chez leurs confrères utilisant la senne danoise ainsi qu'une journée à la criée des Sables. Les marins voient que la technique est efficace et que le poisson présenté en caisse et non plus congelé se vend bien. Ils adoptent donc la nouvelle technique avec enthousiasme.

Belle histoire donc. Mais par ailleurs la Plateforme Petite Pêche Française s'alarme, reprochant à l'utilisation de la senne danoise de pêcher trop, notamment certaines espèces comme le rouget, au détriment des autres pêcheurs. Contradiction...

Des artisans et la RSE

Une table ronde animée par Claude Beautrais de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Pays de la Loire donne l'occasion à des artisans d'exposer leurs actions en matière de RSE.

Franck Dépériers et son père ont repris il y a dix-neuf ans La Petite Boulangerie et l'ont développée. Ils ont toujours acheté ses matières premières - farine, œufs, fruits - aux petits producteurs locaux dont ils connaissent les méthodes, considérant qu'on doit faire attention tant à ce que l'on mange qu'à ce qu'on propose aux clients.

L'entreprise de peinture et vitrerie de Ludovic Bougo est installée à Héric, avec une agence à Château d'Olonne, et emploie une quarantaine de personnes. Ludovic Bougo a axé le développement sur la sécurité au travail. Il y a des troubles musculo-squelettiques (TMS) dans le secteur du bâtiment. Depuis un an et neuf mois, l'entreprise n'a pas connu d'accident du travail, même bénin. Cela s'obtient aussi en sensibilisant les clients, en leur expliquant qu'il faut un échafaudage... Les salariés font jouer leur droit de retrait et la sécurité au travail est devenue quelque chose de normal dans l'entreprise. Le souci est que la peinture est un dérivé du pétrole, il a cherché des peintures de qualité à des prix attractifs et aujourd'hui l'entreprise ne pollue presque plus. Pour éviter les TMS, les radiateurs, volets et autres éléments amovibles sont peints en atelier, dans une cabine de peinture achetée avec une subvention de la Région.

Eric Doré a créé Atlantic Métal Service, une entreprise de métallerie et serrurerie, il y a dix-neuf ans, il compte aujourd'hui six salariés. Dès

que cela a été possible, il a créé une salle de pause pour le déjeuner de midi, équipé d'un coin cuisine et d'un téléviseur. Cette amélioration des conditions périphériques au travail a fait baisser le *turn over*

Béatrice Wattiau mène son activité de plombier-chauffagiste depuis six ans en étant très active dans l'insertion des jeunes dans la société et la lutte contre le racisme. Elle a ainsi pris en charge un Malien de 16 ans, sans famille mais très déterminé (« il avait la niaque », résume-t-elle) qui est aujourd'hui en CDI mais à propos duquel il faut parfois vaincre les réticences des clients nantais.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique voulait capitaliser les bonnes pratiques, aider les entreprises à les formaliser et à les diffuser, explique Laurent Granson, cette démarche demande du temps.

Comment aller plus loin ?

Pour Béatrice Wattiau, la qualité de vie au travail est un élément important, les métiers du bâtiment sont durs, il convient de procéder à des aménagements, par exemple en matière d'horaires, afin de diminuer la pénibilité. Pour elle, la RSE devient une donnée économique et c'est naturel.

L'activité de peinture est une grosse consommatrice d'eau et Ludovic Bougo s'emploie à ne pas polluer les égouts. Pour ce faire, il a trouvé une entreprise habituée à travailler avec l'industrie aéronautique qui a un système cristallisant la peinture. Il consomme maintenant très peu d'eau. Les rouleaux à peinture partaient autrefois au

recyclage, c'était coûteux mais permettait de dire au client qu'on ne pollue pas. Le changement de type de peinture a entraîné une modification des méthodes de travail, ce qui a été compliqué à faire passer auprès des ouvriers. Communiquant sur l'écolabel, Ludovic Bougo a mis l'accent sur ce que l'on respire en travaillant. Tous ses produits sont classés A+ et il dispose d'une machine à teindre, ce qui permet de ne teindre que la quantité nécessaire. Il existe une fiche de sécurité pour tous les produits et les salariés s'en servent.

La Chambre des Métiers, via l'ARACT, va aider Atlantic Métal Service à réaménager les machines de l'entreprise et ainsi améliorer les conditions de travail. Éric Doré est parfois témoin d'absurdités : une commande de cinquante euros de fournitures portée en quatre livraisons séparées dans un délai de deux heures, alors même qu'il est demandé un minimum par commande.

Conscient qu'il a beaucoup de choses à faire en matière de traitement des déchets, Franck Dépériers s'est attaqué au problème des emballages. Il incite les clients à rapporter les pots à confiture en faisant cadeau d'un pot plein pour cinq vides et a cherché – et trouvé – un fabricant d'étiquettes qui se décolle aisément afin de faciliter la réutilisation des pots.

Pourquoi de telles initiatives ?

La demande des clients et l'éthique personnelle du dirigeant expliquent l'engagement

Coteaux nantais : l'histoire d'un paradoxe

Dans les PME, la proximité est importante, les relations ont un caractère informel, les responsabilités et les valeurs sont diffusées ; ces entreprises reçoivent des incitations à formaliser la RSE mais éprouvent des difficultés à le faire, sans compter que la formalisation des valeurs et des relations peut entraîner des tensions, c'est ce qui apparaît dans la thèse de Claire-Isabelle Roquebert.

La PME étudiée est une entreprise d'arboriculture, Coteaux Nantais. Créée en 1943, elle se réclame de valeurs humanistes et se dit attachée à la terre depuis toujours. Puis elle a souhaité se diversifier vers l'aval en produisant des jus de fruits. L'entreprise connut alors un changement d'échelle : elle comptait 15 salariés en 1999, elle en a 130 en 2015, l'époque où tout le monde se connaissait est révolue. La construction d'un site en ville regroupant le management et l'usine, l'embauche de jeunes diplômés ont conduit à l'éloignement de la terre, à une stratégie plus descendante. Néanmoins, tous restent attachés au

citoyen de ces artisans. Pour Éric Doré, plus l'entreprise grandit, plus elle doit être propre et saine, cela correspond à la demande des gros clients. C'est au départ une question d'éthique, affirme Ludovic Bougo. Pour cet ancien judoka, très remonté contre les entreprises qui travaillent avec de la main d'œuvre délocalisée, l'Homme est très important, son entreprise est en cours de certification MASE (Management Amélioration Sécurité et Environnement). Dès sa création, l'entreprise de Béatrice Wattiau s'est définie comme un acteur local et s'est inscrite dans l'Agenda 21. Elle est aussi mécène de l'association Toit à moi qui héberge et accompagne les sans-abri. Tout cela prend du temps mais apporte beaucoup, affirme la chef d'entreprise.

Les échanges à la Chambre des Métiers avec des personnes d'activité différente ont permis à Franck Dépériers de régler des problèmes, ce qui est confirmé par Laurent Granson : les dirigeants de PME sont souvent seuls, lorsqu'ils sont réunis, cela crée de l'émulation, des adresses, du business. Sans accompagnement, ce serait plus long.

Le monde de l'artisanat évolue très vite, c'est aussi le premier employeur de France. Les participants considèrent qu'« il faut aller plus loin pour nos propres enfants ». En faisant appel aux fournisseurs locaux, qui ne sont pas plus chers que les Chinois, on maintient l'emploi dans la région et on peut bénéficier de leur aide en cas de souci.

En conclusion, on dit « la RSE, c'est le bon sens ».

socle de valeurs « terre » et les managers veulent garder une proximité avec leurs équipes. Chacun est fier d'appartenir à une entreprise qui mise sur la qualité des produits.

Labélisée AB (agriculture biologique) et Demeter (agriculture biodynamique), elle a ressenti un besoin de formaliser sa démarche car elle devait être audité par Carrefour. Cette demande extérieure de normalisation ne fut pas ressentie sans critique, certaines normes étant ressenties comme absurdes, éloignées du terrain. On a craint aussi que la mesure de l'engagement de l'entreprise entraîne l'instrumentalisation des valeurs.

Face à ces tensions, il est envisagé de regrouper bureaux et usine à la campagne. En tout état de cause, l'entreprise se trouve face à la nécessité de résoudre le paradoxe : préserver son socle identitaire tout en répondant aux exigences externes et à la volonté de développement. Elle ne le pourra qu'en partant de l'ADN de l'entreprise et non d'une RSE normalisée.

La conférence de clôture

La conférence de clôture fait apparaître que les caractéristiques opérationnelles de la RSE, voire son concept même, ne sont pas totalement stabilisées.

L'optimisme est important chez les intervenants de Pays de la Loire alors que d'autres mettent plus l'accent sur les contradictions. L'autodiagnostic des compétences et le réseau d'échanges sur le territoire amènent André Sobczak à s'affirmer résolument optimiste, et l'objectif de la Conseillère régionale Fabienne Renaud est « d'amener cinq cents entreprises dans la RSE », alors que déjà trois cent cinquante sont connectées depuis juin 2012 dans l'écosystème Pays de la Loire. Ces entreprises sont engagées dans une démarche de progrès, et disposent d'outils pour les aider méthodologiquement, comme le référentiel et la Plateforme régionale, mais aussi financièrement avec un fonds régional d'aide au conseil qui finance des jours de consultant. La performance sociale booste la performance économique.

Michel Capron, professeur des Universités en sciences de gestion et Président du Forum citoyen pour la RSE, rappelle que la définition 2011 de la RSE par la Commission européenne reprend partiellement celle donnée par ISO 26 000. L'entreprise n'existe que parce qu'il y a des règles institutionnelles, elle puise dans les ressources communes ; en conséquence, elle a une dette envers la Société, qui l'oblige à écrire un reporting extra-financier et à assumer les impacts de ses actions. La Plateforme nationale pour la RSE se réclame de la définition 2011, souligne Myriam Métais, qui en est depuis septembre la secrétaire permanente, et souligne l'obligation de diligence des entreprises. La Plateforme a mis en place un observatoire des pratiques territoriales et considère que les PME TPE forment un axe prioritaire.

Pour Marie-Noëlle Auberger de l'association Gestion Attentive, toute action considérée comme RSE n'engendre pas nécessairement un profit économique : diminuer sa consommation d'intrants est à la fois bon pour la Planète et pour le compte de résultats mais dépolluer un terrain industriel est indispensable pour l'environnement et coûteux pour l'entreprise. Il peut exister aussi des contradictions entre aspects sociaux et environnementaux, même si cela n'a rien de systématique et qu'il peut y avoir des résultats gagnant-gagnant. Mais surtout, une entreprise, particulièrement une PME ou une TPE, ne peut pas être parfaite sur tous les items de la RSE, elle doit privilégier ceux qui lui tiennent le plus à cœur et qui sont à sa portée.

Michel Capron n'a pas trouvé dans les travaux d'Audencia deux compétences qui lui paraissent néanmoins indispensables : la connaissance des défis globaux de notre temps, c'est-à-dire du Bien commun de l'humanité, et la capacité à affronter la schizophrénie.

Dans le débat, il est aussi noté que les organisations syndicales, qu'elles soient patronales ou salariales, n'ont pas toutes la même attitude vis-à-vis de ces questions, les divergences existant à l'intérieur de chaque catégorie. Quant à la transposition de la Directive sur les informations non financières, elle est affaire de décision politique et nécessite donc un arbitrage au sommet.



Les sites de ceux qu'on cite

Audencia Nantes : <http://www.audencia.com/>

L'institut Audencia pour la RSE : <http://rse.audencia.com/>

L'École centrale de Nantes : <http://www.ec-nantes.fr/>

Le colloque Comp'RSE : <http://comprse.com/>

L'alliance Audencia /Centrale / ENSA (architecture) : <http://www.centrale-audencia-ensa.com/>

André Sobczak:

<http://www.audencia.com/faculte-recherche/corps-professoral/corps-professoral/teacher/sobczak/>

Le portail RSE de Nantes Métropole : <http://www.rse-nantesmetropole.fr/pole-rse>

Le portail RSE de la région Pays de la Loire : <http://www.paysdelaloire-rse.fr/>

Comité 21 Pays de la Loire : <http://www.paysdelaloire.comite21.org/>

La page « responsabilité sociale et environnementale » de KPMG :

<http://www.kpmg.com/FR/fr/about/CorporateCitizenship>

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat Pays de la Loire : <http://www.cm-paysdelaloire.fr/>

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique : <http://www.cma-nantes.fr/>

Ludovic Bougo Décoration : <http://www.lb-decoration.fr/>

Atlantic Métal Service : <http://www.atlanticmetalservice.fr/>

ATC WATT : <http://atc-watt.webnode.fr/>

Association Toit à moi : <http://www.toitamoi.net/>
La Petite Boulangerie : <http://www.lapetiteboulangerie.fr/>
Coteaux nantais : <http://www.coteaux-nantais.com>
et la page sur la RSE : <http://www.coteaux-nantais.com/fr/marque-responsable>
Myriam Métais :
<http://www.strategie.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/myriam-metais-nommée-secretaire-permanente-de-plateforme-rse>
La Plateforme nationale pour la RSE : <http://www.strategie.gouv.fr/plateforme-rse>
Michel Capron :
<http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/archives/Pr%C3%A9sentation-M-Capron-plateformeRSE.pdf>
Le Forum citoyen pour la RSE : <http://forumcitoyenpoumlarse.org/>
Marie-Noëlle Auberge : <http://gestion-attentive.com/?q=node/1>
Gestion Attentive : <http://gestion-attentive.com/>
La communication 2011 de la Commission européenne sur la RSE : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52011DC0681&qid=1446483031379&from=FR>
La Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes :
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32014L0095>

Définition de la RSE par la Commission européenne

2001 : «un concept qui désigne l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes»

2011 : « La Commission propose de redéfinir la RSE comme étant "la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société". Pour assumer cette responsabilité, il faut au préalable que les entreprises respectent la législation en vigueur et les conventions collectives conclues entre partenaires sociaux. Afin de s'acquitter pleinement de leur responsabilité sociale, il convient que les entreprises aient engagé, en collaboration étroite avec leurs parties prenantes, un processus destiné à intégrer les préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique, de droits de l'homme et de consommateurs dans leurs activités commerciales et leur stratégie de base, ce processus visant: à optimiser la création d'une communauté de valeurs pour leurs propriétaires/actionnaires, ainsi que pour les autres parties prenantes et l'ensemble de la société; à recenser, prévenir et atténuer les effets négatifs potentiels que les entreprises peuvent exercer.

La complexité de ce processus dépendra de facteurs tels que la taille de l'entreprise et la nature de ses activités. Pour la majorité des petites et moyennes entreprises, en particulier les micro-entreprises, le processus de RSE restera probablement informel et intuitif. »

Source : Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions « Responsabilité sociale des entreprises: une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014 »

La Missive est éditée par l'association Gestion Attentive, <http://www.gestion-attentive.com>
Directrice de publication : Marie-Noëlle Auberge

L'abonnement à l'édition ordinaire est gratuit, l'édition Premium est réservée aux abonnés payants (abonné social : 20 euros; abonné solidaire : 50 euros; abonné responsable : à votre convenance), chèque libellé au nom de Association Gestion Attentive dans une enveloppe adressée à notre trésorière madame Françoise Quairel, 43, boulevard Victor - 75015 Paris, sans oublier de préciser votre adresse électronique.

Vous avez sous les yeux l'édition Premium, réservée aux abonnés qui ont fait l'effort de sortir leur chéquier pour nous soutenir. Elle ne figure pas en entier sur le site Gestion Attentive et pas plus sur celui de Ressources Solidaires ou sur les sites qui reprennent nos textes.